

Un couple a descendu la rue Saint Nicolas de Châtillon

Pour tourner une scène du court-métrage "Après la pluie", réalisé par Jérémie Schellaert et produit par Satourne avec l'aide de la Région Bourgogne.



"Cette boutique et la rue ont gardé un vrai style d'antan. La première fois que je les ai vues, pour moi, c'était évident qu'il fallait tourner ici" a avoué le réalisateur.

Une pluie battante. Un jeune homme, Jean, marche de dos sur le bas-côté de la route. Une voiture le dépasse et manque de l'éclabousser. Quelques dizaines de mètres plus loin, la voiture s'arrête et se range. Philippe se penche pour ouvrir la portière du côté passager. Après un moment de réflexion, Philippe propose à Jean de l'héberger chez lui et sa femme pour la nuit...

À la simple lecture du synopsis, une seule envie traverse l'esprit : vivement la suite... que l'on découvrira,

dans quelques mois, sur le grand et/ou le petit écran.

C'est en tout cas l'espérance de toute l'équipe de ce court-métrage qui a été tourné, cinq jours durant, autour de Châtillon-sur-Seine. Des projections lors de festivals (Clermont-Ferrand, Brest...) et bien évidemment en Bourgogne, ainsi qu'une diffusion sur des chaînes de télé sont désormais l'objectif de Satourne Productions, société basée dans les Yvelines. Bon, avant de penser au passage inévitable sous le regard du public, le réalisa-

teur parisien, Jérémie Schellaert, a encore "deux mois de travail ! Désormais, on va commencer la phase de montage" a-t-il annoncé, sitôt la dernière scène mise en boîte. L'objectif étant, bien sûr, d'arriver sur un mixage final parfait des images, du son et tous ces éléments qui font la beauté d'un film réussi, sans oublier la musique qui accompagnera l'œuvre.

En attendant que ce court-métrage d'une durée de vingt minutes soit prêt à être diffusé, retenons déjà son titre, "Après

la pluie", et revenons sur le tournage qui s'est déroulé notamment du côté d'Ampilly-les-Bordes, au château de Cessy, à Saint-Marc-sur-Seine et à Châtillon-sur-Seine.

Sur ce tournage en haute définition, bénéficiant d'une aide de la Région Bourgogne, l'équipe du film (une dizaine de techniciens, un peintre, une décoratrice venue de Mâcon, un régisseur originaire d'Avalon... et les acteurs*) a utilisé une caméra d'exception : la RED fournie par Constance Prod basée à Chalon-sur-

Saône.

Au final, tout s'est "très bien passé. Nous avons reçu un accueil formidable dans votre région" a confié le réalisateur, particulièrement satisfait de l'aide matérielle et de la complicité des "gens du coin" à l'image des pompiers de Baigneux-les-Juifs qui ont sorti les lances pour faire pleuvoir, ou de l'antiquaire châtillois Jacques Majewski qui a transformé sa "vieille boutique, témoignage d'une tradition, en une galerie avec deux superbes peintures visibles de la rue Saint Nicolas, c'était assez amusant" a-t-il témoigné. D'autant que ce lieu était "obligatoirement celui où devait se dérouler une partie de l'action" a expliqué le réalisateur. Et Jérémie Schellaert d'avouer qu'il était tombé sous le charme "de cette boutique et de la rue qui ont gardé un vrai style d'antan. La première fois que je les ai vues, pour moi, c'était évident qu'il fallait tourner ici".

Le résultat, c'est notamment un couple qui marche et s'arrête pour admirer les toiles. Une scène, parmi d'autres, qui préfigure ce que sera ce film avec "de belles images dans une région magnifique" a résumé la chargée de production Isabelle Brunswick. Vivement sa sortie...

Texte et photos
David VERMASSEN

* les acteurs principaux sont Noémie Kocher, Anatole de Boudinat et Charles Quéméré ; les seconds rôles sont tenus par Valérie Théodore et Alice Brunswick.



Voir aussi la vidéo sur
www.lechatillonnaisetauxois.fr



Un couple acteur, Valérie Théodore et Anatole de Boudinat, avec le réalisateur Jérémie Schellaert.

Le débriefing des vigneron

Suite à sa dernière assemblée générale, le Syndicat Viticole du Châtillonnais s'est réuni pour élire le bureau. Les membres présents ont plébiscité la politique menée par le syndicat et ont réélu sans surprise l'ensemble du tiers sortant. Le président Alain Gillon, le vice-président Ghyslain Brigand ainsi que le trésorier Henri Mutin et le secrétaire Fabien Guilleman ont été reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité.

Cette réunion a également été l'occasion de réaliser un débriefing avec les vignerons à l'occasion du week-end exceptionnel autour de la Fête du Crémant et du Tape Chaudrons suivi, le lendemain, de la balade sur la Route du Crémant.

L'analyse, réalisée par Christophe Suchaut avec l'apport de la Société Isocèle mandatée par le BIVB, met en évidence la réussite de ces deux journées. Au niveau du samedi, les records sont encore battus avec plus de 8 000 personnes venues admirer la formidable cavalcade du Tape-Chaudrons et déguster les grands Crémants de la région. Les viticulteurs se sont félicités de cette réussite conjointe ce qui a donné l'occasion au président de regretter néanmoins les troubles de fin de journée : "cette manifestation prend et prendra de l'ampleur dans les prochaines années. Il sera nécessaire de réfléchir tous ensemble pour limiter ses quelques débordements, certes à la marge, mais fortement nuisibles à une fête populaire par excellence".

La balade sur la Route du



Des membres du Syndicat Viticole.

Crémant a été elle aussi, pour une première, un franc succès, un public nombreux, estimé entre 1 500 et 2 000 personnes, a parcouru les quinze caveaux spécialement ouverts et proposant des animations diverses et variées qui ont conquis les petits comme les grands. "Un public différent du samedi, fortement intéressé par la découverte du produit, de son élaboration et par la rencontre avec le producteur dans son caveau. Des visiteurs qui viennent essentiellement de l'extérieur du Châtillonnais, en majorité de Dijon et de sa périphérie, mais pas seulement puisqu'on a pu toucher beaucoup de monde des départements limitrophes, de Saône-et-Loire, de Paris... et bien au-delà puisqu'il y a même eu des Japonais" sont en quelques lignes les conclusions du bilan dressé par le conseiller qui ajoute "avec le Printemps du Crémant, il y a trois ans maintenant, cette initiative confirme que l'on peut capter et faire venir un public

de bien au-delà des frontières de la région".

En parallèle, les deux personnalités originales du moine et de la princesse, réalisés par Christophe Gilles, ont eu un impact indéniable tant publicitaire que sur le capital sympathie et sont maintenant déclinés conjointement avec l'itinéraire.

L'examen a posteriori de cette journée a aussi permis d'envisager des améliorations pour la deuxième édition. En effet, les vignerons se sont tous montrés très enthousiastes et ont même prévu une nouvelle réunion dans les prochains mois pour réitérer l'expérience.

Avant la levée de séance, Alain Gillon a tenu à recadrer certaines choses : "cette Route est une initiative de notre syndicat, sous la houlette de mon prédécesseur Gilbert Brigand. Nous l'avons imaginée et créée, aidé en cela par la forte implication de notre technicien, Christophe Suchaut, qui en a été l'architecte. Son ins-

cription au dernier contrat de Pays a permis à la Communauté de Communes de mettre en place la signalétique en collaboration avec l'Agence de Développement Territorial de Châtillon. Nous avons toujours souhaité qu'elle bénéficie à tout le Châtillonnais grâce à cette porte d'entrée qu'est l'œnotourisme, c'est pourquoi nous avons été moteur de cette balade gourmande du 22 mars appuyé par la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or qui s'est chargée de l'ingénierie et par le Pays Châtillonnais pour la publication des différentes annonces et l'octroi d'une subvention. La participation financière et le relais du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne ont largement permis de trouver une place à cette manifestation au cœur des différents événements vigneux en Bourgogne. Nous regardons l'avenir et continuons à avancer. Un seul mot d'ordre la cohésion !".

SALON DE L'AUTO
organisé par

le Châtillonnais
et l'Auxois

les 18 & 19 avril
à Châtillon-sur-Seine